



5 rue de Brest 22000 SAINT BRIEUC

SAINT BRIEUC 8 février 2011  
Monsieur le Député des Côtes d'Armor,

Vice-Président de l'Assemblée Nationale,

Vous n'êtes pas sans savoir que la politique de suppressions d'emplois, émanation de la RGPP, décidée par le gouvernement, conduit à une situation dramatique et pesante dans le fonctionnement traditionnel du service public.

En l'état, nous voulons rappeler à votre attention le cas particulier de la trésorerie de Collinée, qui est menacée de fermeture pure et dure, au détriment de l'usager.

Or, nous apprenons que le maintien serait pour vous de circonstance sur Collinée, ce dont nous nous félicitons, et que la fermeture récente de Ploubalay serait dans la norme. N'y a-t-il pas une attitude antinomique de votre part dans ce choix eu égard à la politique nationale que vous soutenez activement : c'est là la question qui se pose aujourd'hui.

De quelle manière pouvez-vous à la fois voter les suppressions d'emplois à l'Assemblée Nationale et défendre, à raison, une trésorerie de votre circonscription, Collinée, menacée de fermeture ?

Nous demandons officiellement que vous interveniez pour le maintien de toute trésorerie, conformément aux souhaits des élus(es), représentants du peuple et des usagers. La fréquence à nos guichets en témoigne chaque jour : on ne peut abandonner la proximité et laisser seul le contribuable, ou le redevable d'une collectivité face à des répondants sans âme sous prétexte d'une modernité, qui n'a plus aujourd'hui ses lettres de noblesse tant les moyens de l'Administration se réduisent comme peau de chagrin.

La défense du maillage territorial ne peut se faire que par l'attribution des effectifs et des moyens nécessaires à l'exécution de toutes les missions régaliennes.

Nous vous rappelons que le syndicat Force Ouvrière DGFIP s'oppose à toute suppression d'emplois, et de postes touchant le territoire départemental et national. Il y va de l'indice de satisfaction générale que nous nous devons d'assurer envers nos usagers.

Or, nous constatons que le seuil de tolérance est depuis longtemps dépassé, sans prise en compte de l'appréciation réelle du terrain. De même, les conditions de travail se dégradent, on recense de plus en plus de stress au travail, de cas dramatiques, le tout sur un fond de pression anti-fonctionnaire entretenue par le gouvernement. Sachez Monsieur le Député, que cette administration est appréciée au niveau européen et sert même d'exemple à beaucoup de pays étrangers.

Nous comptons sur vous pour respecter cette ligne de conduite et nous prenons acte de la suspension momentanée de fermeture de Collinée. Nous y serons vigilants pour l'avenir, comme nous le serons sur tout acte touchant la vie des agents, ou l'intérêt de l'usager.

Recevez, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments cordiaux et respectueux.

Pour FO DGFIP 22  
Le secrétaire

Yves LE VAILLANT